



**UNION INTERPARLEMENTAIRE
GROUPE BELGE**

**MISSION AU CAMBODGE D'UNE DÉLÉGATION PARLEMENTAIRE
CONDUITE PAR MONSIEUR GEORGES DALLEMAGNE,
PRÉSIDENT DE LA SECTION BELGIQUE-CAMBODGE**

DU DIMANCHE 1 JUIN AU VENDREDI 6 JUIN 2008



SOMMAIRE

- I. Composition de la délégation
- II. Introduction
- III. Programme
- IV. Rapport

I. COMPOSITION DE LA DÉLÉGATION

Chef de délégation

M. Georges DALLEMAGNE

CdH, Membre de la Chambre des représentants

1^{er} Vice-Président de la commission des Relations Extérieures

M. François ROELANTS DU VIVIER

MR, Sénateur

1^{er} Vice-Président de la commission des Relations Extérieures et de la Défense

Mme Maya DETIEGE

Sp.a+VI. Pro, Membre de la Chambre des représentants

M. Poi VAN DEN DRIESSCHE

CD&V, Sénateur

Mme Karin HUYBENS

Secrétaire de délégation

Conseillère adjointe au service des Commissions de la Chambre des représentants

II. INTRODUCTION

Le 11 février 2008, M. Tep Ngorn, Deuxième Vice-Président du Sénat du Royaume du Cambodge, a invité une délégation de parlementaires belges à effectuer une visite au Royaume du Cambodge afin de renforcer les relations belgo-cambodgiennes. Par ailleurs, la délégation souhaitait se forger une meilleure compréhension de la situation du pays afin d'examiner si le Cambodge devait être réadmis parmi les pays de concentration de la coopération belge et quelle suite pourrait être donnée aux projets en cours.

III. PROGRAMME

- Dimanche 1^{er} juin 2008

18h.45 : Arrivée à l'aéroport international de Phnom Penh, accueil par l'Assemblée Nationale du Cambodge

19 h. : Dîner avec M. Thierry Dalimier, consul belge, et M. Dirk Horemans, codirecteur du projet PHBS (*Provision of Basic Health Service*) de la Coopération technique belge (CTB)

- Lundi 2 juin 2008

- 8 h. : Entretien avec Samdech Sisowath Chivanmonirak, Premier Vice-Président du Sénat
- 8h.30 : Entretien avec la commission des Relations extérieures, de la Coopération internationale, de l'Information et des Médias (Sénat)
- 9h.40: Entretien avec Samdech Akka Moha Ponhea Chakrei Heng Samrin, président de l'Assemblée nationale
- 10h.40 : Entretien avec la commission des Relations extérieures, de la Coopération internationale, de l'Information et des Médias (Assemblée nationale)
- 14 h. : Visite du Musée national Tuol Sleng
- 16 h. : Visite du port de Phnom Penh, de la rive du fleuve et présentation de la *Mekong River Commission* (MRC)
- 18h.30 : Dîner offert par M. Nhem Thavy, membre de la commission des Droits de l'homme, de la Réception des plaintes, des Enquêtes et des Relations entre le Sénat et l'Assemblée nationale

- Mardi 3 juin 2008

- 7h.15 : Visite d'une ONG qui travaille dans les bidonvilles (Santé de la famille et MoPoTsyo)
- 10h.15 : Entretien avec le professeur Eng Huot, Secrétaire d'Etat à la Santé publique
- 11 h. : Entretien avec M. Im Sethy, Secrétaire d'Etat à la Education, à la Jeunesse et au Sport
- 12 h.: Lunch au restaurant 'Friends' de l'ONG Mith Samlanh, qui travaille dans le domaine de la formation des jeunes défavorisés
- 14 h. : Visite du Musée national et du Palais royal
- 17 h. : Réunion avec des Belges travaillant au Cambodge
- 19 h. : Dîner offert par Mme Ty Borasy, présidente de la commission des Relations extérieures, de la Coopération internationale, de l'Information et des Médias (Sénat)

- Mercredi 4 juin 2008

- 8 h. : Entretien avec des représentants de TPO (*Transcultural Psychosocial Organisation*), une ONG qui apporte de l'aide psychosociale aux victimes et témoins comparissant devant le tribunal CETC (Chambres extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens). Cette ONG reçoit de l'aide de 'Louvain et Développement'
- 9h.30 : Visite du *Choeng Ek Killing Field*, avec Mme Chantal Dorf, collaboratrice de TPO
- 12 h.: Lunch au restaurant 'Lotus Blanc', exploité par l'ONG Pour le sourire d'enfants, qui accueille des enfants de la rue
- 14h.30 : Entretien avec un des co-procureurs des CETC
- 17h.20 : Arrivée à l'aéroport et départ pour Siem Reap

- Jeudi 5 juin 2008

- 8 h. : Visite au *Provincial Teaching Training College* – Activités de VVOB (*Vlaamse Vereniging voor Ontwikkelingssamenwerking en Technische Bijstand*) et de la CTB
- 10h.30 : Visite de l'hôpital provincial – Activités de MSF-B, Handicap International Belgique, CTB et Caritas
- 14 h. : Visite de l'école construite dans le cadre du projet BETT (*Basic Education and Teacher Training*) et du centre de santé construit avec l'appui du projet Santé de la CTB

- Vendredi 6 juin 2008

- A partir de 7h.30 : Visite des temples de Anghor Wat et Bayon à Angkor Thom, organisée par M. Philippe De Langhe (UNESCO)
- 18 h. : Départ pour la Belgique

IV. RAPPORT

Généralités

Le Cambodge est un des pays les plus pauvres d'Asie orientale et a un score relativement bas en matière de développement humain. Selon le *Human Development Index* (HDI), le Cambodge occupe la 129^e place sur 176 pays. A titre de comparaison: le Vietnam occupe la 109^e place.

Après la période des Khmers Rouges, de 1975 à 1979, le pays était ravagé, plus de deux millions de personnes avaient péri de faim, de violences et de privations. Le Cambodge a dû redémarrer à zéro. Il a fallu attendre 1991 pour que la paix soit signée à Paris et le véritable redressement du pays n'a pu être entamé qu'en 1998, après la mort de Pol Pot.

Bien que les chiffres économiques actuels du pays soient prometteurs, une grande partie de la population vit encore en dessous du seuil de la pauvreté. Un long chemin reste à parcourir dans les années à venir pour améliorer la gestion des services publics et continuer à investir en capital humain. Les secteurs de l'enseignement et de la santé doivent encore être soutenus.

Par ailleurs, il faut également aider le pays à assumer sa propre histoire.

1. Phnom Penh

Lundi 2 juin 2008

1. Entretien avec Samdech Sisowath Chivanmonirak, Premier Vice-Président du Sénat.



M. Dallembagne rappelle que le but de la visite est l'amélioration des liens d'amitié qui unissent les deux pays. En outre, la délégation désire mieux connaître la coopération belge au Cambodge et la manière dont celle-ci est appréciée par les autorités cambodgiennes.

M. Samdech Sisowath Chivanmonirak souligne que le Cambodge est une démocratie récente avec une population jeune. Ces jeunes ont besoin de contacts avec d'autres pays, tels les pays européens avec lesquels les relations ont toujours été excellentes, afin d'étendre leurs connaissances et de progresser. La coopération belge au Cambodge, notamment dans le domaine de l'enseignement, est dès lors très importante.

Les autorités cambodgiennes sont conscientes du poids de l'Union européenne. Le fonctionnement de l'Union et de ses institutions n'est toutefois pas clair. Il serait utile d'aider le Cambodge à mieux comprendre ce fonctionnement. Il serait notamment important de comprendre quelle est la relation entre l'Union européenne (UE) et les pays membres et comment s'opère la corrélation entre eux.

M. Roelants du Vivier observe qu'un des exploits majeurs de l'UE est l'absence de guerre sur son territoire depuis sa création il y a 50 ans. Lorsque nous accueillerons à notre tour une délégation cambodgienne au Parlement belge, celle-ci pourra profiter de l'occasion pour apprendre à mieux connaître l'UE, les institutions de l'UE étant également implantées à Bruxelles.

M. Van den Driesche souligne aussi l'importance de l'introduction de la monnaie unique. L'UE a pu être créée parce que les Européens étaient convaincus que telle était la voie de la paix et que l'UE engendrait des avantages économiques et parce que la culture et la langue de chaque pays sont respectées.

M. Samdech Sisowath Chivanmonirak conclut l'entretien en soulignant que c'est surtout la population rurale qui a besoin d'aide. Il demande que cette population ne soit pas oubliée.

2. Entretien avec Mme Ty Borasy, présidente de la Commission des Relations extérieures, de la Coopération internationale, de l'Information et des Médias (Sénat)

M. Ouk Boum Chacon, membre de la commission

M. Chea Chek, président de la commission des Finances, de l'Audit et du Système bancaire, également président du groupe d'amitié Belgique-Cambodge

M. Chea Kim, président de la commission de la Justice

Le Sénat a été créé par l'adoption d'un amendement à la Constitution en 1999. Il compte 61 membres élus pour une période de six ans. Les premiers sénateurs ont été élus en 2006. Il y a huit circonscriptions électorales, différentes de celles de l'Assemblée nationale. Certaines de ces circonscriptions comptent une ou plusieurs villes importantes, d'autres sont entièrement rurales. La délimitation des circonscriptions se fait sur base du nombre d'habitants.

Le Sénat a un président et deux vice-présidents. Il y a neuf commissions permanentes. Les trois présidents et les neuf présidents de commission

forment ensemble le Comité permanent du Sénat. Les neuf commissions sont comparables à celles de l'Assemblée Nationale.

Les commissions ont pour tâche de modifier la législation et d'adopter de nouvelles lois. Chaque commission compte cinq membres, un président, un vice-président, un secrétaire et deux membres. Le Sénat peut modifier les propositions venant de l'Assemblée nationale, mais l'Assemblée nationale a le dernier mot.

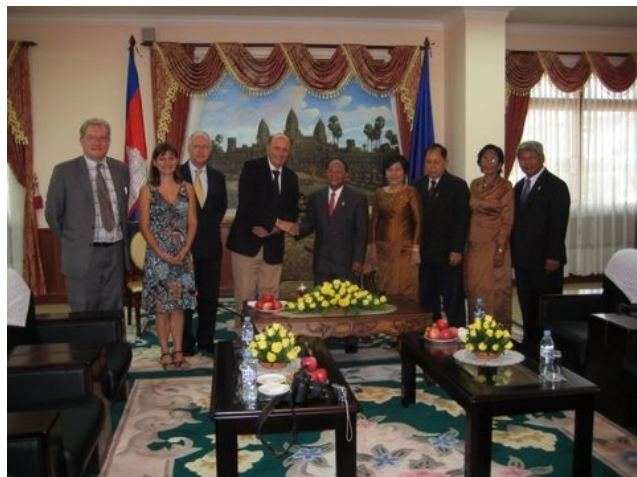
Le Sénat a été créé très récemment et n'a pas beaucoup d'expérience. Il a besoin notamment d'une formation de son personnel et d'aide administrative. Mme Borasy demande si une coopération avec la Belgique peut être envisagée à ce propos.

Les membres de la délégation belge expliquent le fonctionnement du Sénat belge. La demande d'une coopération élargie entre les Sénats du Cambodge et de la Belgique sera soumise au Président du Sénat belge.

3. Entretien avec Samdech Akka Moha Ponhea Chakrei Heng Samrin, Président de l'Assemblée nationale.

M. Heng Samrin souligne l'importance de bonnes relations entre les deux parlements et de bonnes relations économiques. Au nom de la population cambodgienne, il exprime ses remerciements pour la coopération belge.

La situation au Cambodge est désormais tout à fait normalisée. Chacun peut aller partout dans le pays, y compris les touristes. Il n'y a plus de problème de sécurité.



La politique répond aux besoins de la population et reçoit l'appui nécessaire pour ce faire. La nouvelle Assemblée nationale sera élue le 27 juillet prochain.

Actuellement, trois partis siègent à l'Assemblée nationale. Le parti populaire cambodgien, le PCC, est le parti le plus important. Ce parti a fait une coalition avec le FUNCINPEC. Le parti Ram Rainsy a opté pour l'opposition.

Une des tâches de l'Assemblée nationale est d'adopter des lois, de sorte à créer plus de sécurité juridique.

M. Dallemagne souligne que la poursuite de la coopération belge au Cambodge est en cours d'examen. Il y a actuellement des projets dans les secteurs de la santé et de l'enseignement. La *Mekong River Commission* (MRC) bénéficie également d'un soutien de la Belgique. Le Sénat belge a adopté à l'unanimité une résolution demandant que le Cambodge devienne à nouveau un pays de concentration pour la coopération belge.

4. Entretien avec la Commission des Relations extérieures, de la Coopération internationale, de l'Information et des Médias (Assemblée nationale)

M. Son Chhay, président de la commission (et membre de l'opposition)

M. Un Ning, vice-président de la commission

M. Im Run, secrétaire de la commission,

M. How Sry, membre de la commission

M. Nurth Romdual, membre de la commission

M. Nhem Tavy, membre de la commission des Droits de l'homme



Deux membres de la commission des relations extérieures appartiennent au PCC, il y a deux membres de l'opposition et un membre de Funcinpec.

Onze partis politiques participeront aux élections. Probablement, seuls 3 ou 4 partis seront représentés à l'Assemblée nationale. Un nouveau parti politique, *Humans Rights Party*, a des chances d'être représenté pour la première fois à l'Assemblée nationale. Le Cambodge a connu des années difficiles. La situation s'est améliorée depuis les années 90.

Beaucoup reste toutefois à réaliser. Ainsi, l'administration doit devenir plus performante, le processus de démocratisation doit être poursuivi, le parlement et ses procédures doivent être améliorés.

Après les années difficiles, le pays a dû reconstruire tout son système éducatif. 80% des professeurs avaient disparu et le système éducatif a dû faire appel à des personnes qui n'avaient pas la formation adéquate.

Un long chemin reste également à parcourir dans le secteur de la santé. Il n'y a pas assez de médicaments et on manque de personnel formé. Un grand nombre de médecins a été tué au cours de la période difficile, de sorte qu'il faut non seulement des médecins mais aussi et surtout des techniciens médicaux pour pouvoir faire face aux besoins. Pour pallier à la pénurie de médecins, dont la formation est trop longue, il faut, surtout dans les provinces, lier la formation des techniciens médicaux à leur travail dans les hôpitaux.

Pour l'instant, le pays reçoit de l'aide notamment du Japon, de l'Australie, des Etats-Unis et de l'Union européenne. Il faut développer davantage les services à la population.

Les grands défis auxquels le Cambodge se trouve confronté sont la lutte contre la corruption, la bonne gestion et l'application de réformes financières. Une attention particulière sera consacrée à ces thèmes. Les réformes administratives s'imposent et il faut un personnel bien formé pour les réaliser.

Une nouvelle constitution a été adoptée en 1993. Des élections locales ont eu lieu en 2002 et en 2007. Une des réformes nécessaires est la poursuite de la décentralisation du pays. Afin de la réaliser, les entités locales ont besoin de personnel formé. Une loi a été adoptée, créant des conseils provinciaux et de district. C'est un premier pas. Il faut maintenant exécuter cette loi.

Des experts du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et d'autres institutions étudient actuellement les possibilités d'exploiter les réserves de pétrole du Cambodge. Des moyens seraient mis à disposition pour démarrer cette exploitation. Le pays a toutefois besoin d'aide, notamment pour l'établissement d'une législation appropriée. Les autorités veulent que la loi soit votée avant d'entamer l'exploitation.

A l'avenir, le Cambodge veut réduire progressivement l'utilisation de combustibles fossiles. Par après, l'utilisation du charbon sera également réduite. Un des objectifs est le développement de l'hydro-énergie. Le Mékong offre un nombre de possibilités dans ce domaine. L'aide de la Belgique à ce propos serait la bienvenue. Le but est de produire 200 à 300 megawatt de cette façon.

Le secteur de l'agriculture devrait aussi être réformé. On produit toujours de façon traditionnelle et cela doit changer. A l'avenir, il doit être possible d'augmenter la quantité et la qualité des produits. L'installation d'un système d'irrigation est une des priorités du gouvernement. Un tel système permettrait d'obtenir plus d'une récolte par an mais nécessite un budget considérable. Le Cambodge bénéficie actuellement d'un soutien de l'Union européenne pour promouvoir l'agriculture biologique.

Pendant une courte période, il y a eu une interdiction d'exporter du riz, mais elle a été levée entre-temps.

Le déboisement des dernières années semble avoir eu une influence climatologique. Les saisons sont moins prévisibles qu'avant. Afin d'enrayer le déboisement, une loi forestière a été adoptée. La loi a également pour but d'encourager la population à protéger elle-même la forêt. Par ailleurs, toutes les familles sont encouragées à planter un ou plusieurs arbres.

Il faut cependant tenir compte du fait que la croissance de la population est de 2,1% et qu'il faut assurer la sécurité alimentaire. Il faut reconstruire le pays et

générer des revenus. C'est pourquoi on donne des concessions pour la gestion durable des forêts. Par ailleurs, le sol fertile doit être cultivé.

En ce qui concerne les objectifs du protocole de Kyoto, on note que le Cambodge émet très peu de CO2 car il n'y a pas de grandes industries.

La pêche doit être limitée et réglementée. Les peuples indigènes doivent également recevoir de l'aide.

En réponse à une question posée par M. Roelants du Vivier, M. Cchay affirme que le Cambodge ne peut intervenir en Birmanie parce que l'ASEAN ne permet pas à ses membres d'intervenir dans la situation d'autres pays ASEAN. Tout au plus peut-on adopter une résolution dans le cadre de l'AIP (*Asian Interparliamentary Group*). Les ambassadeurs des divers pays asiatiques discutent également entre eux en vue de la restauration de la paix dans le pays. Il faudra encore beaucoup négocier, notamment avec la Chine, pour résoudre la situation en Birmanie.

Depuis que le Cambodge est membre de l'ASEAN, il doit prendre les mesures nécessaires pour implémenter la zone de libre échange de cette organisation. Tant le Vietnam que le Cambodge rencontrent des problèmes pour prendre en charge les conséquences de cette zone de libre échange. Ce sont les problèmes typiques des petits pays pauvres. La zone de libre échange sera acceptée, mais beaucoup reste à faire.

5. Visite du musée Tuol Sleng

Le musée est une ancienne école, utilisée de 1975 à 1979, sous les Khmers Rouges, comme prison, centre de torture et d'exécution de personnes soupçonnées d'être opposées aux règles d' 'Angkar'. La prison était connue sous le nom S21 (security 21). Depuis 1980, ce centre est ouvert aux visiteurs.

Le centre était dirigé par Kaing Guek Eav (alias Duch) actuellement arrêté et suspecté de crimes contre l'humanité. Seuls 7 des 21.000 détenus ont quitté le centre vivants lors de la libération du camp.

6. Mekong River Commission (MRC)

La *Mekong River Commission* a été créée suite à une convention signée en 1995 par les gouvernements du Cambodge, du Vietnam, de la Thaïlande et du Laos. Cette convention pour la gestion durable du bassin du Mékong a pour objectif l'exploitation commune des richesses naturelles de la rivière et du potentiel économique y afférent.

Pour exploiter ces richesses, une meilleure coopération et coordination s'imposent. Les systèmes écologiques doivent être suivis et les richesses naturelles développées plus avant. Le grand défi est l'exploitation durable de la rivière et des rives. La convention contient plusieurs volets, tels la pêche, la

navigation, l'environnement et l'agriculture. Pour toutes ces composantes, il existe des programmes différents mais intégrés.

La Belgique coopère au *Navigation Program*. En 2005, une première contribution d'un million d'euros a été versée. En 2006, une convention a été signée pour poursuivre ce financement jusqu'en 2009. Un plan d'action a été élaboré, couvrant plusieurs domaines: planning, législation, soutien institutionnel, sécurité et environnement. La Belgique a notamment assuré la démarcation de la rivière, afin d'améliorer la sécurité et la navigabilité. Elle a également aidé à mettre en place le cadre juridique réglant les conditions de passage des marchandises entre le Cambodge et le Vietnam afin que le transport entre les deux pays puisse se dérouler sans problème. Enfin, la Belgique aidera également à l'installation d'un *Management Information System* pour améliorer encore la sécurité de la navigation.

Mardi 3 juin 2008

7. Visite des activités de l'ONG Family Health Development and MoPoTsyo

M. Maurits Van Pelt, un médecin néerlandais qui a créé l'ONG MoPoTsyo, emmène la délégation aux bidonvilles de Phnom Penh, où un projet d'aide aux personnes souffrant de diabète et d'hypertension a été mis en place.

Le diabète et l'hypertension sont fréquents au Cambodge. A peu près 5 à 10 % de la population en souffre, bien qu'ils ne soient pas obèses. L'ONG a créé un réseau d'entraide, où les malades s'entraident pour le suivi et les soins aux diabétiques. L'ONG met également de l'information et des affiches à la disposition des diabétiques afin qu'ils sachent ce qu'ils peuvent ou ne peuvent pas manger, et dans quelles proportions.

Les pauvres disposent d'un livret qui leur donne accès aux soins gratuits dans les centres de santé et à l'hôpital. Ils ont cependant besoin d'aide supplémentaire pour soigner par exemple les maladies chroniques.

8. Entretien avec le Prof. Eng Huot, secrétaire d'état à la Santé publique

Bien qu'on ait constaté les dernières années une réduction de la mortalité infantile, la mortalité maternelle demeure un problème important au Cambodge. C'est un des grands défis pour l'avenir, compte tenu du fait que le gouvernement ne dispose que de moyens limités. 15 USD sont octroyés aux femmes qui accouchent avec l'aide d'une sage-femme, afin d'encourager les femmes à faire plus souvent appel aux sages-femmes. Des accouchements avec l'aide d'une sage-femme et dans les hôpitaux réduisent la mortalité maternelle à l'accouchement.

Le taux d'infection par le VIH, qui était de 1,9% en 2003, a baissé à 0,6% en 2005. Le *Global Fund* pour la lutte contre la malaria, le VIH et la TBC est de 20 millions USD. On manque d'aide pour la lutte contre la mortalité infantile. Actuellement, 20% du *Global Fund* est utilisé à cette fin.

Le VIH/SIDA touche surtout les prostituées et les illégaux. Une campagne a été menée pour promouvoir l'utilisation des préservatifs. Par ailleurs, une législation a été élaborée imposant l'utilisation du préservatif chez les prostituées. La femme peut déposer plainte contre la personne qui refuse d'utiliser un préservatif. Ces mesures ont eu pour conséquence une réduction considérable des contaminations par le VIH.

Pour son secteur soins de santé, le Cambodge reçoit notamment de l'aide de DFID (agence de coopération du Royaume-Uni), de AusAid (agence de coopération australienne), de la Banque mondiale et de UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la population). Tous les projets et activités sont intégrés pour éviter les chevauchements et améliorer la transparence.

Le projet exécuté par la CTB est très important. Il concerne trois provinces (Siem Reap, Otdar Meanchy et Kampong Cham). Au début du projet, seuls 30 à 40 % des lits d'hôpitaux de ces provinces étaient occupés, alors que ce pourcentage atteint aujourd'hui 80 à 90%.

Le projet appuie le principe de *contracting*, introduit au Cambodge depuis 1999. Ce *contracting* a surtout donné de bons résultats pour les consultations post-natales et la vaccination.

Le projet appuie aussi le *Equity Fund*. Ce système donne aux pauvres l'accès au système de soins de santé, ce qu'ils n'avaient pas avant. Le système a donné d'excellents résultats et occupe une place importante dans la politique relative aux soins de santé.

La nouvelle stratégie en matière de santé pour la période 2009-2012 prévoit une nouvelle forme de *contracting* pour mieux atteindre les provinces et les régions. Les personnes travaillant sous *contracting* gagnent plus que les autres.

Le budget total du gouvernement en matière de soins de santé est d'environ 180 millions USD. Ce montant comprend tant le coût opérationnel que les médicaments. La coopération internationale paie environ 52 à 53 millions USD. Cela signifie qu'on dispose d'environ 15 USD par personne pour les soins de santé. Les investissements relatifs à l'infrastructure sont gérés par les ministères de l'économie et des finances. Le secrétaire d'état ignore de quel montant il s'agit.

9. Entretien avec M. Im Sethy, secrétaire d'état pour l'Enseignement, la Jeunesse et le Sport

Le Cambodge a vécu une période difficile. Au cours de la période 1975-1979, 80% des professeurs ont été tués et 90% des écoles ont été détruites. Après, le pays a dû redémarrer à zéro pour reconstruire le système éducatif.

Actuellement, on a déjà construit ou restauré quelque 6000 écoles. Il y a environ 3,5 millions d'enfants qui fréquentent l'école, c'est-à-dire à peu près un quart de la population.

On met surtout l'accent sur l'aide à l'enseignement primaire et au premier cycle de l'enseignement secondaire. On veut également réduire le pourcentage de déscolarisés, essentiellement des filles, et prendre des mesures pour réduire le nombre d'enfants qui doivent doubler. La Banque mondiale apporte une assistance à ce secteur, notamment en octroyant des bourses.

C'est surtout au niveau de l'enseignement primaire que le Cambodge a progressé dans la réalisation des objectifs du millénaire.

L'art. 55 de la Constitution prévoit que les enfants bénéficient d'enseignement gratuit pendant neuf ans. 92,1 % des enfants entament la première année. Un des problèmes à résoudre est l'absence de bâtiments scolaires dans certains villages, ce qui oblige les enfants à fréquenter l'école des villages voisins.

La formation des enseignants doit également être améliorée. Il est difficile de trouver des enseignants pour les villages, le salaire étant trop peu élevé. La formation des enseignants est un défi supplémentaire. Normalement, les enseignants doivent obtenir le baccalauréat et suivre ensuite une formation d'enseignant. Ces études durent 12 + 2 ans. Cependant, tous les enseignants ne suivent pas la formation complète. Certains ont les 9 ans d'enseignement gratuit, suivis de 2 ans de formation d'enseignant. Ces enseignants sont engagés immédiatement dans les villages. Il faut prévoir une certaine flexibilité dans la formation d'enseignant pour garder les enseignants dans les provinces et les villages.

En principe, l'école est entièrement gratuite, mais parfois les parents paient des cours supplémentaires pour leurs enfants. Il faut également payer les livres. Parfois, une consigne est demandée pour les vélos, pour éviter qu'ils ne soient volés. Cela ne se fait toutefois pas à l'initiative du ministère. Dans la capitale, il y a plus de gens aisés qui sont dès lors disposés à payer plus pour l'enseignement.

Le budget de l'enseignement a augmenté de 7% du budget de l'état en 1998 à 19% du budget en 2008. Les besoins des écoles ont également augmenté, notamment les frais d'énergie pour l'enseignement de l'informatique.

Jusqu'à présent, les livres d'histoires ne relataient pas le passé du pays mais la situation est en train de changer. Le curriculum est adapté et bientôt on utilisera des livres d'histoire adaptés.

Le secrétaire d'état a participé aux négociations sur le projet BETT de la coopération belge en 2001-2002. Depuis 2003, ce projet est en cours d'exécution et il marche bien. Il serait opportun d'obtenir un financement complémentaire pour le projet. Le type d'écoles construit est très bien adapté au pays. Les manuels de mathématiques utilisés partout dans le pays ont été

élaborés par le projet de la CTB et la VVOB (*Vlaamse Vereniging voor Ontwikkelingssamenwerking en Technische Bijstand*). En outre, le Cambodge souhaite à nouveau être considéré comme pays de concentration par la Belgique.

10. Entretien avec M. Sébastien Marot, de l'ONG Friends, qui s'occupe de la formation de jeunes marginalisés et d'enfants de la rue.

L'ONG a pour objectif d'accueillir les jeunes marginalisés et les enfants de la rue et de les protéger contre toute forme d'abus, et ce dans le cadre du traité international sur les droits de l'enfant. L'ONG soutient des projets visant à intégrer les enfants dans la société afin qu'ils puissent participer activement à son développement. En outre, elle soutient des activités pour éviter que les jeunes n'affichent un comportement à risque, mettant ainsi en cause leur propre avenir. L'ONG collabore de manière innovatrice avec les organisations locales et veille à ce que les enfants et les jeunes puissent participer activement aux programmes conçus pour eux.

La délégation a été reçue dans un restaurant exploité par le partenaire local Mith Samlanh, ami des enfants. Cette ONG gère deux restaurants à Phnom Penh. Les jeunes y reçoivent une formation de cuisinier de deuxième niveau. Cela leur permet d'ouvrir plus tard leur propre restaurant. La formation est entièrement gratuite et le projet est autonome grâce aux revenus des restaurants.

Par ailleurs, l'ONG vend des livres de cuisine, qu'elle a édités elle-même, avec des recettes typiques cambodgiennes.

Mercredi 4 juin

11. Entretien avec des représentants de TPO (Transcultural Psychosocial Organisation), ONG procurant une aide psychosociale aux victimes et témoins dans le cadre des CETC. L'ONG est appuyée par 'Louvain et Développement'

L'ONG a été créée en 1995 et enregistrée comme ONG locale en 2000. Elle a pour but d'améliorer le bien-être des Cambodgiens souffrant de problèmes psychosociaux et mentaux et de leur offrir de la sorte davantage de possibilités pour fonctionner effectivement dans leur travail ainsi qu'au sein de leur famille et de leur communauté.

Pour atteindre ce but, l'ONG met en oeuvre plusieurs programmes. L'ONG a notamment un programme visant à soutenir la situation des groupes plus faibles en zone rurale. L'ONG Louvain et Développement appuie un programme relatif à la santé mentale et à l'aide psychosociale. Ce projet a une approche intégrée entre *Psychiatric Outpatient Clinics* et le travail de santé mentale au sein des communautés.

L'ONG donne aussi de l'aide aux témoins et aux victimes dans le contexte du tribunal des Khmers rouges et soutient la recherche et le renforcement des

capacités à ce sujet. Ce projet vise à aider les personnes devant comparaître devant le tribunal à assumer cette expérience, lorsqu'ils doivent raconter leur histoire ou écouter les histoires des autres. En formant des ONG, des membres du gouvernement et le personnel des CETC, l'ONG veut que les personnes concernées prennent conscience des symptômes psychosociaux qui peuvent faire surface suite à ces expériences. L'ensemble de la population cambodgienne sera également informée des traumatismes psychosociaux liés à ce processus et apprendra comment y faire face.

Par ailleurs, l'ONG met en oeuvre des programmes de formation relatifs à des aspects psychosociaux pour les travailleurs sociaux des districts, et elle développe des initiatives pour apprendre à assumer les traumatismes et dans le cadre de la lutte contre la violence domestique à l'encontre des femmes.

La collaboration avec le gouvernement n'est pas toujours facile mais elle est nécessaire. Les projets permettent d'atteindre quelque 60 à 100.000 personnes, de façon directe ou indirecte, bien qu'il soit difficile de donner un chiffre exact. Par ailleurs, il faut tenir compte de l'effet de multiplication que l'on atteint en travaillant avec les ONG, le gouvernement, les communautés et autres.

Le travail des CETC est important. Ce n'est toutefois que le premier pas pour assumer le passé.

A l'heure actuelle, l'ONG a un financement de 1 million USD par an, ce qui suffit provisoirement, car elle ne pourrait réaliser plus de projets.

12 Visite des *killing fields*

Ces champs se trouvent à une quinzaine de kilomètres de Phnom Penh. Les victimes du régime des Kmers rouges y ont été tuées et enterrées dans des fosses communes. Un monument commémoratif bouddhiste Choeung ek y a été érigé.

13. Entretien avec M. Robert Petit, co-procureur des CETC

M. Petit regrette qu'on n'apporte pas davantage d'aide au fonctionnement des CETC. La Belgique a contribué un montant de 150.000 euros, mais des fonds supplémentaires sont nécessaires pour que le tribunal puisse continuer à fonctionner. Les moyens dont dispose le tribunal actuellement sont insuffisants et la durée du procès dépendra des moyens disponibles.

Il faut encore 114 millions USD pour finaliser convenablement le projet. Les donateurs ont déjà dit que ce montant était trop élevé et on révisera ce budget à la prochaine réunion des donateurs.

Au cours du régime de Pol Pot de 1975 à 1979, environ 2 millions des 7,5 millions de Cambodgiens ont été tués. Au début du régime, tous les citoyens ont dû quitter la ville et les intellectuels ont été tués. Le régime de PolPot

voulait recommencer à zéro. Le centre de documentation du Cambodge, le DCAM, tient des archives sur ces événements.

Le tribunal est très important car la population veut savoir pourquoi ces événements se sont produits. Après trente ans, il n'est toujours pas clair ce qui s'est passé et pourquoi. Le procès sera diffusé à la télévision, de sorte que tout le monde pourra le suivre. En dehors de la salle d'audience, on pourra suivre le procès sur un écran géant. On veut en tout cas montrer que le procès sera transparent et que tout le monde pourra le suivre. Le procès est mené en khmer, en français et en anglais.

Ce procès est également très important pour montrer aux jeunes Cambodgiens ce qui s'est passé. Les jeunes ne croient pas que ces horreurs aient pu avoir lieu et que des Cambodgiens aient pu faire cela à des compatriotes.

Le procès doit donner une réponse humaine à toutes ces questions. Il ne pourra probablement donner une réponse à toutes les questions, mais il doit au moins donner des éléments permettant aux gens d'assumer le passé.

La création du tribunal ne s'est pas déroulé sans problèmes. Depuis 1997, la pression internationale pour le créer s'est intensifiée. Les Nations Unies et le gouvernement cambodgien ont négocié et sont arrivés à une solution intermédiaire, soit un tribunal mixte. Dans toutes les étapes de l'enquête il y a des juges nationaux et internationaux. Seuls les crimes commis entre 1975 et 1979 seront poursuivis. Par ailleurs, seuls les grands leaders et ceux qui pouvaient effectivement donner des ordres peuvent être poursuivis.

Pour le tribunal de première instance, il y a deux juges internationaux et trois juges nationaux. La cour d'appel compte trois juges internationaux et quatre juges nationaux. Pour chaque décision positive, l'accord d'au moins un des juges internationaux est requis. La majorité des juges de la chambre du conseil doivent décider de procéder à une poursuite.

Le tribunal suit la procédure pénale classique. Le procureur entame une procédure suite à une plainte ou sur base d'indications sérieuses. Depuis juin 2007 le tribunal a commencé à travailler, mais il lui a fallu un an pour régler le fonctionnement interne.

Le premier dossier a été entamé en juillet 2007. Cinq suspects sont poursuivis pour crimes contre l'humanité, crimes de guerre, génocide, meurtre et torture. Il s'agit de dirigeants historiques et de ceux qui ont la plus grande part de responsabilité dans ce qui s'est passé.

Un des problèmes consiste à savoir qui a ordonné certaines actions. Pour chaque crime, il faut déterminer qui en est l'auteur, le coauteur ou le complice.

Le procureur examine les preuves, quel peut être le chef d'accusation et comment on peut prouver qu'un accusé ait commis le crime en question.

Les preuves sont très importantes. Le régime a laissé beaucoup de documents qu'il faut maintenant analyser. C'est un travail coûteux et de longue haleine, ce qui provoque de l'impatience chez les citoyens et les donateurs.

On veut en arriver le plus vite possible à un premier procès. Actuellement, cinq suspects sont détenus depuis un an. On espère entamer le procès de Duch en septembre. Il a été arrêté pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre mais il n'est pas encore établi pour quel crime il sera effectivement poursuivi. Le procès durera trois à quatre mois.

La préparation du procès de Duch a démontré que le problème de la langue au cours de ces procès n'a pas été résolu de façon satisfaisante. Sa défense est très active et chacun doit avoir accès à tous les documents utilisés pour le procès. Ainsi, les avocats français doivent pouvoir comprendre tous les documents utilisés au cours du procès.

C'est la première fois qu'on peut se porter partie civile devant une cour de justice internationale. C'est un développement intéressant mais qui peut aussi mener à la surenchère.

Un autre défi du procès consiste à ce que les juges internationaux lèguent une méthode de travail qui pourra être utilisée par après au Cambodge. L'objectif est de mettre à profit cet héritage des CETC en matière de procédures pour adapter la loi, les procédures et les méthodes de travail de la justice cambodgienne.

En réponse à des questions posées par les membres de la délégation, M. Petit dit que le fait que le début du procès s'est fait attendre, a une influence sur la collaboration de la population. Il y a des gens qui ne veulent absolument rien savoir tandis que d'autres veulent tout savoir. Certaines personnes ont accepté la situation et ont appris à l'assumer. D'autres veulent simplement savoir ce qui s'est passé et que les auteurs demandent pardon pour leurs actes. D'autres encore veulent savoir concrètement qui a tué leur père ou leur parent ou qui en a donné l'ordre et pourquoi. D'autres accusations vont surgir au cours du procès.

Jusqu'à présent, il s'est avéré que les personnes interrogées se défendent en disant qu'ils ne savaient pas ce qui se passait ou qu'ils ne pouvaient pas s'y opposer. Dans certains cas, il faudra interpréter les faits.

Jusqu'à présent, il n'est pas clair si les faits pourront être qualifiés de génocide. La définition de génocide est très spécifique. Les crimes contre l'humanité sont une notion beaucoup plus vaste et seront plus faciles à prouver.

Au début, le gouvernement cambodgien voulait boycotter le procès. Etant donné qu'ils ont maintenant cosigné les documents, on peut considérer qu'ils l'approuvent.

Si on peut travailler de la façon adéquate, on aura mis un nouveau ton. Il n'y a pas de véritable clivage entre les juges nationaux et internationaux.

Actuellement, il y a cinq suspects. D'autres s'ajouteront, mais pas plus d'une dizaine. Seuls les dirigeants historiques et les plus hauts responsables peuvent être poursuivis.

2. Siem Reap

Jeudi 5 juin 2008

14. Visite au Provincial Teaching Training College – Activités de la VVOB et de la CTB

Le *Provincial Teaching Training College* est une des réalisations dans le cadre du projet BETT (*Basic Education and Teacher Training*). Le projet est mis en oeuvre dans trois provinces : Siem Reap, Otdar Meanchy et Kampong Cham. Il a démarré en octobre 2003; la première phase s'est déroulée jusqu'en décembre 2007. La phase de consolidation a lieu de juillet 2007 à décembre 2010. La contribution belge à ce projet est de 13.450.000 euros.

Les défis auxquels se trouve confronté ce projet d'enseignement pour tous sont:

- donner une réponse au manque de structures adéquates et d'enseignants formés,
- faciliter l'accès à l'école car les enfants entament leur carrière scolaire relativement tard et doivent souvent doubler (surtout les filles abandonnent souvent),
- améliorer la qualité de l'enseignement et des méthodes d'étude,
- améliorer les aptitudes pédagogiques.

Les objectifs du projet sont l'amélioration de l'accès à l'enseignement primaire et de la qualité de cet enseignement. Ils sont réalisés en renforçant les dispositifs pour les écoles primaires et du premier cycle secondaire ainsi que pour la formation des enseignants; en octroyant des bourses d'études pour le premier cycle de l'enseignement secondaire aux enfants pauvres ; en formant le personnel enseignant à des méthodes d'enseignement et d'étude axées sur l'enfant; en soutenant l'accès à la formation d'enseignant ainsi que les aptitudes pédagogiques à différents niveaux.

La mise en oeuvre du projet se déroule bien. On a déjà construit à l'heure actuelle 522 locaux de classe et d'autres locaux sont réhabilités et améliorés. Pour la construction des locaux, un comité est créé qui doit aussi veiller par après à l'entretien de l'infrastructure. Un des objectifs du projet est de développer les capacités des communautés en leur apprenant de nouvelles techniques de construction.

Le programme des bourses d'études a porté ses fruits et a été transféré à la Banque mondiale.

La formation spécifique d'enseignant, notamment pour les mathématiques, les langues et la gestion scolaire, a pour but d'améliorer les techniques d'enseignement et d'étude des enseignants ainsi que la capacité de gestion des écoles.

L'évaluation du projet a démontré qu'il atteint ses objectifs. L'accès à l'enseignement et la qualité de l'enseignement se sont améliorés. Il faut toutefois continuer à investir dans l'enseignement au Cambodge. Le pays vient de très loin et cette situation ne se redresse pas en quelques années.

La VVOB opère également dans le secteur de l'enseignement, dans les mêmes provinces que le projet BETT. La VVOB et la CTB coordonnent leurs activités, ce qui donne une plusvalue. Les projets de la VVOB au Cambodge visent surtout l'amélioration de la qualité de l'enseignement dans les provinces de Siem Reap, Kampong Cham et Battambang.

La VVOB soutient aussi un projet visant à promouvoir, dans le cadre de la stratégie adoptée par le ministère de l'enseignement, de la jeunesse et du sport, l'utilisation de TIC (technologies d'information et de communication) tant dans le processus de l'enseignement que dans la gestion scolaire. Ce projet vise notamment à former les professeurs des écoles pour enseignants à l'utilisation des TIC dans l'administration et le développement professionnel. Les professeurs de l'enseignement primaire sont formés en vue d'acquérir une compétence de base en matière de TIC à l'appui de leurs cours et du processus scolaire.

15. Visite de l'hôpital provincial - Activités de MSF-B, Handicap international et Caritas

L'hôpital est soutenu par le projet de la CTB qui procure des soins de santé de base dans les provinces de Siem Reap, Otdar Meanchy et Kampong Cham. Ce projet a démarré en juin 2004 et court jusqu'en décembre 2008. La contribution belge s'élève à 8 700 000 millions d'euros.

Le projet vise à améliorer l'accès aux soins de santé et la qualité de ces soins, en soutenant les départements de santé provinciaux et les districts de santé opérationnels pour les activités suivantes :

- fournir des soins de santé gratuits aux plus pauvres grâce à un fonds pour les pauvres (*Health Equity Fund*) ;
- améliorer la qualité des soins en testant un système contractuel pour le personnel soignant (*contracting*) ;
- actions de prévention et de promotion en matière de santé ;
- amélioration de la qualité, formation, développement des capacités et renforcement institutionnel au niveau local et national.

Le projet a donné de bons résultats jusqu'à présent, surtout en améliorant l'accès des plus pauvres au système sanitaire et grâce au système de

contracting. Une phase de consolidation du projet est toutefois nécessaire pour assurer la durabilité des résultats. Les autorités belges examinent actuellement cette question et il serait bon d'être fixé le plus vite possible quant à leurs intentions. Cette phase nécessiterait 5,7 millions d'euros.

L'hôpital provincial est un hôpital de référence comptant 230 lits et 150 membres du personnel. La province Siem Reap compte environ 900.000 habitants et pour certains services, l'hôpital doit être à même de soigner 2 millions de personnes.

Siem Reap est la deuxième province la plus pauvre du pays et 30% de la population vit en dessous du seuil de la pauvreté. La province compte encore deux hôpitaux pédiatriques, quelques hôpitaux privés et un hôpital international.

L'hôpital fournit les services normaux d'un hôpital et se concentre surtout sur les soins aux plus pauvres. L'hôpital collabore avec un certain nombre de partenaires, tels la CTB, MSF-B, le programme Esther, l'Association française des orthopèdes, l'hôpital universitaire de Gand pour le cancer digestif, l'Association française des urologues, URC (*University Research Corporation*) et *Health Age*.

Grâce au soutien du projet de la CTB, le degré d'occupation des lits a quasi doublé, de 50,46 % en 2004 à 92,02% en 2007, tandis que le nombre d'interventions chirurgicales a lui aussi considérablement augmenté (de 1706 en 2004 à 2890 en 2007).

A court terme, l'hôpital veut augmenter la qualité thérapeutique des différentes unités de l'hôpital, par exemple en offrant des services 24 h. sur 24 et en contrôlant mieux les infections.

A moyen terme, on vise à renforcer la collaboration de l'hôpital avec les ONG afin d'améliorer les services spécialisés. A long terme, on veut améliorer l'infrastructure de l'hôpital pour que celui-ci devienne l'hôpital régional et universitaire.

MSF-B a un projet de soutien aux patients VIH et tuberculeux. Ils donnent des consultations et suivent les patients. MSF-B collabore avec le ministère de la santé et avec le projet de la CTB.

Handicap International a un atelier à la sortie de l'hôpital où on fabrique des prothèses. Les personnes qui reçoivent une prothèse sur mesure sont par la suite aidés pour s'en servir. Handicap International aide également les personnes ayant des problèmes de motricité. Les personnes qui font appel au projet sont des victimes de guerre ou d'accidents de la route ainsi que des personnes handicapées de naissance.

A l'avenir, Handicap international veut surtout mettre l'accent sur l'amélioration des droits de l'homme des handicapés au Cambodge. Il y a

énormément de personnes handicapées au Cambodge, mais leurs droits sont insuffisamment protégés. Il faut y remédier.

Les différents projets de la coopération belge, tant la coopération directe que celle par le biais des organisations non gouvernementales, collaborent ce qui donne une grande plusvalue.

Vendredi 6 juin

16. Accompagnée de M. Philippe De Langhe de l'UNESCO, la délégation a visité les temples d'Anghor Wat, Bayon, Baphuon et Ta Prohm.

Elle a reçu des explications du chef de projet français, M. Pascal Royère, sur les travaux de restauration du temple de Baphuon effectués par la coopération française et sur les activités de la coopération japonaise avec l'UNESCO relatives à la bibliothèque du temple de Bayon.
